

PROTOCOLE SANITAIRE DU 12 AVRIL AU 30 MAI 2021

LIE A L'EPIDEMIE DE COVID-19

Concours Huis Clos ELEVAGE

CAHIER DES CHARGES ORGANISATEUR

- **Les concours SHF se déroulent à huis clos sans public.** Il ne s'agit donc pas de « manifestations », mais de l'exercice d'une activité professionnelle et économique, dont les acteurs socioprofessionnels principaux ont le statut d'exploitant agricole.
- **L'effectif présent doit être le plus possible limité :** les seules personnes autorisées sur site sont les bénévoles sous la responsabilité de l'organisateur, les salariés et prestataires indispensables et les socioprofessionnels.
- L'organisateur devra désigner 1 à 2 **personnes ressources « sécurité »** afin de procéder à la vérification du statut professionnel des compétiteurs et accompagnants ou des personnes accréditées en lien avec le jury et/ou l'organisateur
- Veiller au **respect des mesures de sécurité sanitaire COVID-19 :**
 - **Port du masque OBLIGATOIRE** pour toute personne présente sur site, sauf pour les cavaliers lorsqu'ils sont à cheval.
 - Mise à disposition des masques, gants, gel hydroalcoolique pour les officiels et l'équipe organisatrice
 - Affichage des mesures sanitaires sur le site dès l'entrée sur le site et sur tous les points importants du site
 - Point d'eau extérieur avec savon et/ou un point de mise à disposition de gel hydroalcoolique sur les espaces de restauration, douche des chevaux et sanitaires
 - Nettoyage/désinfection régulière des sanitaires et espaces de restauration avec affichage des horaires de passage. Cette fiche devra être conservée par l'organisateur.
 - Privilégier les moyens de communication dématérialisés
- Veiller au **respect des mesures de sécurité sanitaire EHV-1 (rhinopneumonie) :** [cliquez ici](#)

- **Officiels de compétition :**

- Limiter les contacts avec le jury et les bénévoles en privilégiant l'envoi et le contrôle d'information par des moyens dématérialisés (exemple : contrôle des vaccinations)
- Veiller au rappel et au respect des mesures sanitaires par les officiels de compétition par le biais d'annonces micro régulières sur la piste principale et au paddock

- **Planning :**

- Répartir les horaires de présentation pour réguler les flux de compétiteurs

- **Parking :**

- Privilégier une distance entre les véhicules

- **Ecuries :**

- Fixer des feuilles de température sur les portes des boxes afin que les participants puissent renseigner les températures des équidés présents dans les boxes et que les vétérinaires puissent vérifier aisément ces éléments sanitaires.

- **Restauration :**

- A emporter uniquement avec respect des règles sanitaires afférentes à la restauration (marquage au sol pour limiter le nombre de personnes présentes aux abords de la zone de restauration, privilégier le paiement par CB...)
- Condamner l'ensemble des lieux non indispensables au concours.

- **NON-RESPECT DES REGLES**

- L'organisateur et les officiels de compétition sont habilités à exclure du site de compétition toute personne ne respectant pas les consignes sanitaires ou ne pouvant justifier de son statut professionnel ou de personne accréditée